

entendait ainsi exercer un contrôle accru sur les techniques, et sur les marchandises, jugées « stratégiques » en raison d'une « double » utilisation possible (civile et militaire).⁶ Parallèlement, la gestion du système de contrôle a elle aussi été renforcée par des vérifications aux frontières et des poursuites judiciaires contre les contrevenants.

Quand les événements d'Europe de l'Est ont donné le signal d'une révision générale de tout le système du COCOM, le Canada avait déjà commencé de sa propre initiative à simplifier ses démarches d'octroi des licences d'exportation. Au cours d'une réunion clé du COCOM, en juin 1990, il a été décidé d'assouplir, à compter du 1^{er} juillet, les limitations relatives aux ordinateurs, au matériel de télécommunication et aux machines-outils à compter du 1^{er} juillet (trente produits ont été retirés de la liste de contrôle des marchandises et techniques industrielles stratégiques). Des négociations se sont engagées le 1^{er} octobre en vue d'établir une nouvelle liste simplifiée et limitée aux seuls produits de haute technicité. Des pays comme la Pologne, la Tchécoslovaquie et la Hongrie, qui ont entrepris les réformes politiques les plus profondes et qui ont accepté de mettre sur pied leur propre système de contrôle des exportations et de vérification des permis, bénéficieront d'un traitement de faveur. Par ailleurs, le contrôle des exportations à destination de l'Allemagne de l'Est a été levé *de facto* suite à la réunification allemande. Les États-Unis devaient adopter à l'automne 1990 une nouvelle loi sur les exportations qui dresserait les grandes lignes de la politique américaine en la matière.

L'embargo stratégique a non seulement perdu de l'ampleur, mais il ne vise plus les mêmes cibles. En effet, il est probable que dorénavant l'Alliance Atlantique dirigera ses mesures contre des États du tiers-monde potentiellement belliqueux, capables de mener une guerre chimique ou biologique et de produire des missiles balistiques, ce qui les rend d'autant plus inquiétants.⁷ Il est même possible que l'Est et l'Ouest coopèrent dans la mise en oeuvre d'un nouveau régime de contrôles stratégiques.

ORIENTATIONS POLITIQUES FUTURES

Depuis 1988, le Canada a réorienté avec succès sa politique à l'égard de l'URSS et de l'Europe orientale. Il est passé d'une inertie nourrie d'attitudes héritées de la Guerre froide à un soutien actif des processus de réforme du bloc de l'Est. Concrètement, cela s'est surtout traduit par une participation à des programmes d'assistance multilatéraux. Cependant, il lui faut encore étendre considérablement le champ d'application de sa nouvelle politique s'il veut relever les défis particuliers que lui posent ses propres relations commerciales et financières avec les pays de la région.

Dans leur forme actuelle, ces relations comportent beaucoup d'incertitudes pour l'avenir. Il se peut fort bien que les beaux jours des exportations céréalières vers l'URSS soient révolus. Elles avaient déjà chuté à la fin des années 1980, et les nouvelles politiques soviétiques entraîneront de nouvelles baisses. Il y a longtemps que l'URSS vise, en vain, l'autosuffisance dans ce domaine. Il se peut qu'elle n'y parvienne jamais, mais elle redouble d'efforts pour se rapprocher de son objectif. Même avec les rendements actuels, si elle parvenait à supprimer les pertes excessives au moment des moissons (20 à 30 p. 100 des récoltes se perdent entre le transport et l'ensilage), elle n'aurait pratiquement plus besoin d'importer des céréales. Il est probable qu'à l'avenir, l'URSS importera davantage de céréales fourragères que de céréales vivrières; or, en l'espèce, le Canada est désavantagé par rapport aux États-Unis.

Dans ces circonstances, et étant donné les grandes incertitudes qui pèsent sur la situation soviétique, la renégociation de l'accord canado-soviétique sur les céréales, qui expire le 31 juillet 1991, est assez problématique. On peut s'attendre, tout au moins, que Moscou demandera beaucoup plus de souplesse pour toute promesse d'achat future et des modalités de paiement plus favorables. En attendant, au cours des quatre premières années de l'accord quinquennal actuel, l'Union soviétique a honoré toutes ses promesses d'achat sauf une portant sur quelques millions de tonnes, ce qui est peu par rapport aux 25 millions de tonnes métriques qu'elle s'était engagée à acheter.

D'autres problèmes risquent de se poser. En cette ère de *glasnost*, les méga-projets typiques du système économique soviétique passé font l'objet de critiques de plus en plus fortes, pour des raisons techniques, sociales, environnementales et financières. En outre, les républiques soviétiques ont de plus en plus leur mot à dire dans ces investissements. Sans sonner le glas de projets d'investissement en Union soviétique sur lesquels le gouvernement canadien porte depuis longtemps ses efforts en matière de développement des exportations, cela signifie qu'il faut envisager de nouvelles approches. Il en va de même pour les marchés plus restreints d'Europe de l'Est.

Dans cette redéfinition des rapports commerciaux canado-soviétiques, il faut prendre bien soin de tenir compte du nouveau rôle que l'Union soviétique commence à jouer dans le commerce et les investissements internationaux relatifs au pétrole. La position de l'URSS en tant que fournisseur international s'est beaucoup renforcée suite à l'évolution du marché consécutive à la crise du Koweït et à la révision à la baisse de ses vieux engagements envers l'Europe de l'Est dans le cadre du COMECON. Parallèlement, les réformes soviétiques et la détente Est-Ouest ouvrent à l'Occident des possibilités sans précédent de coopérer avec l'URSS pour l'aider à augmenter sa production énergétique et sa capacité d'exportation.